

## **ASAC-FAPES annonce le taux de participation 2024 de ses contrats assurés par Spirica**

**ASAC-FAPES annonce le taux de participation 2024 du fonds en euros « PER Nouvelle Génération » disponible dans le contrat d'épargne Retraite ASAC-FAPES PER et des fonds en euros « Nouvelle Génération » et « Objectif Climat » disponibles dans le contrat d'assurance vie ASAC Neo Vie. Ces contrats sont assurés par Spirica.**

Après deux années consécutives de hausse du rendement moyen des fonds en euros, marquées par un contexte politique instable, une inflation persistante et la hausse des taux d'intérêt, la tendance est à la stabilité pour 2024. ASAC-FAPES annonce les taux de participation des fonds en euros présents dans les contrats :

- De Retraite ASAC PER :
  - **3.13 % nets\* pour 2024 (+ 3.13 % nets\* en 2023) pour le fonds en euros PER Nouvelle Génération**
  
- D'assurance vie Asac Neo Vie
  - **3.13 % nets\* pour 2024 (+ 3.13 % nets\* en 2023) pour le fonds en euros Nouvelle Génération**
  
  - **3.31% nets\* depuis sa commercialisation en avril 2024 pour le fonds en euros Objectif Climat, dédié à la lutte contre le réchauffement climatique**

**Eric Müller-Borle, Président de l'ASAC-FAPES déclare :** « *Les taux de rendement des fonds Spirica tiennent leur promesse en offrant, à nos adhérents, des rendements similaires à ceux de 2023 (hors offre Bonus sur le Fonds en euros Nouvelle Génération pour le contrat d'assurance vie Neo Vie). D'autre part, en investissant dans le Fonds Objectif Climat présent dans le contrat d'assurance vie Neo Vie, nos adhérents ont la possibilité de mesurer l'impact concret de leurs investissements. Un bon moyen de lier performances, sécurité et durabilité\*\* !* ».

### **Avant d'investir :**

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Investir en bourse présente un risque de perte en capital.**

**L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.**

**ASAC Neo Vie est un contrat d'assurance vie de groupe, exprimé en euros et/ou en unités de compte et/ou en Parts de provision de diversification, souscrit par l'association Asac auprès de l'assureur Spirica.**

**ASAC-FAPES PER est un Plan d'Epargne Retraite individuel sous la forme d'un contrat d'assurance vie de groupe libellé en euros et/ou en unités de compte et/ou en parts de provisions de diversification souscrit par ASAC-FAPES auprès de l'assureur Spirica.**

**Spirica, SA au capital social de 256 359 096 euros, régie par le code des assurances, RCS Paris 487 739 963, 16-18 boulevard Vaugirard, 75015 Paris.**

*\* Taux de rendement pour 2024 sur les fonds en euros gérés par Spirica, net de frais de gestion annuels et hors prélèvements sociaux et fiscaux.*

*\*\* Les informations relatives à la durabilité des contrats et de leurs supports sont disponibles sur l'URL suivant <https://www.spirica.fr/notre-metier/publication-dinformation-en-matiere-de-durabilite/>*

---

### **À propos d'ASAC-FAPES**

ASAC-FAPES est un rassemblement d'associations d'épargnants bénévoles en quête de solutions de protection financières adaptées aux besoins de leurs adhérents. Ses contrats d'épargne, d'épargne handicap, de retraite et de prévoyance sont élaborés avec des assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances et MGPS) et qui sont, chaque année, récompensés par la presse économique et financière. Depuis plus de 70 ans, ASAC-FAPES accompagne 100 000 adhérents qui lui confient plus de 4.5 Milliards d'€ d'encours.

Les produits sont distribués par le cabinet de courtage Fapes Diffusion, marque appartenant à la Fédération Fapes pour ses associations membres Asac, Audience, Appeir et Tégo, toutes les quatre engagées et animées pour défendre les intérêts de leurs adhérents en s'appuyant sur des valeurs de performance, de prévenance et de solidarité.

[www.asac-fapes.fr](http://www.asac-fapes.fr)

### **Contact presse - Agence FARGO**

Céline CLAMOUR : [cclamour@fargo-sachinka.com](mailto:cclamour@fargo-sachinka.com) - 06 46 60 05 45

Yaëlle BESNAINOU : [ybesnainou@fargo-sachinka.com](mailto:ybesnainou@fargo-sachinka.com) - 06 16 83 45 18